LES ÉGLISES DE NAGES ET SOLORGUES



La première occurrence d'église dans notre village se trouve dans le cartulaire* de Nîmes qui signale en 985 l'église St Saturnin de Nages (aujourd'hui le temple) et en 1100 l'église St Pierre Solorgues repérée). Dès 1560, la foi protestante se répand en Vaunage et particulièrement

majorité des habitants de notre village. Henri IV par l'Edit de Nantes donne en 1598 la liberté de culte aux protestants. Mais les conflits entre les deux communautés s'enveniment au début du 17°s. et en 1622 les protestants abattent et ruinent les deux églises et le presbytère, et occupent l'hôpital des pauvres et le cimetière paroissial.

Vers 1660 le chapitre de Nîmes décide de reconstruire l'église de Nages et le presbytère. L'évêque Mgr Seguier visite l'église de Nages restaurée le 5 mai 1674 et n'y trouve qu'une quinzaine de catholiques. Après la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV en octobre 1685, tous les protestants sont contraints d'abjurer en 3 jours et le temple de Solorgues est rasé.

Les épisodes dramatiques de la guerre des Camisards (1685-1704) touchent alors particulièrement Nages et surtout Solorgues qui sert de refuge pour Jean Cavalier et ses troupes. L'église de Nages est plusieurs fois ruinée et rebâtie, puis brûlée en 1703 par Cavalier. En 1704 la troisième bataille de Nages verra la défaite de Cavalier : en représailles, Solorgues sera pillé et ses habitants assassinés par les dragons du maréchal de Villars.

Avec la Révolution la liberté de culte est rétablie, et en 1803, l'église de Nages est cédée au culte protestant et devient le temple actuel. Les

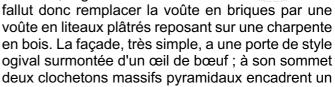


1920 visite de Mgr Béguinot

catholiques très peu nombreux protestent alors et réclament l'érection d'une chapelle de secours. En 1844, Jean Fauquier offre le terrain sur lequel elle sera construite en 1848 pour 4300F.

L'église est bâtie par M. Ligé sur les plans de l'architecte M. Chapot, grâce à la vente du presbytère catholique à la mairie pour 3000F et une souscription des catholiques de Nages, Langlade, Boissières et St Dionisy couvrant les 1300F manquants. Mais la voûte était trop lourde et

malgré le renfort d'arcs boutants, l'église se lézardait : il





clocher carré surmonté d'une croix en pierre de taille. A l'intérieur, la nef, bordée d'arcades ogivales, mesure 11,50m de long sur 6m de large, terminée par un hémicycle. Au-dessus de l'autel de style roman en marbre trône une statue de Notre-Dame de Lourdes. Le plafond du chœur est nervuré ce qui découpe la voûte en 6 panneaux en creux, autrefois décorés.



Ce n'est qu'en 1868 que l'église aura un prêtre, Etienne Jean-Victor Garlenq, résidant dans le nouveau presbytère qui abrite aujourd'hui l'agence postale et la bibliothèque.

A partir de 1875 l'église devient une succursale** de l'église paroissiale de Calvisson

Le dernier curé résidant à Nages était l'abbé Martin; aujourd'hui c'est le curé de Calvisson qui assure les offices et les cérémonies.

- * cartulaire : relevé des ventes et achats de terrains par le chapitre de Nîmes
- ** église succursale : église qui supplée l'église paroissiale et permet les mariages et les enterrements dans la commune